

FONCIÈRE EURIS

Société Anonyme au capital de 148 699 245 euros
83, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris
702 023 508 RCS PARIS

Paris, le 2 septembre 2020

Communiqué de presse

A la suite de l'article publié ce jour par Bloomberg, Foncière Euris dément catégoriquement toute vente de titres Rallye par les établissements financiers parties à des opérations de dérivés avec Foncière Euris.

Conformément à l'accord conclu en novembre dernier avec ces établissements financiers (cf. communiqué de presse en date du 25 novembre 2019 et rapport annuel 2019 indiquant les cas d'exigibilité anticipée), les établissements financiers concernés ne peuvent appréhender les actions Rallye objet des nantisements en garantie des opérations dérivés tant que les échéances de remboursement convenues avec les banques sont respectées, la première échéance étant fixée au 31 décembre 2022 avec possibilité d'extension au 30 juin 2023 dès lors que 50% des encours auront été remboursés et que le ratio de couverture est de 120%.

Foncière Euris rappelle que le montant initial de ces opérations était de 84,8 millions d'euros, ramené actuellement à 47 millions d'euros.

Contact presse :

Citigate Dewe Rogerson
Aliénor MIENS + 33 6 64 32 81 75 Alienor.miens@citigatedewerogerson.com
Annelot Huijgen +33 6 22 93 03 19 Annelot.Huijgen@citigatedewerogerson.com